

## Demande d'analyse IGP / AOP / MCR

*A remettre obligatoirement avec les échantillons clairement identifiés. Une bouteille de 75 cL est nécessaire à l'analyse.  
Délais d'analyses: cf Catalogue de prestations. Echantillon(s) remi(s) par et sous la responsabilité du demandeur.*

**Date :** \_\_\_\_\_

**Demandeur :**

Société, Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tel : \_\_\_\_\_ e-mail\* : \_\_\_\_\_  
\* à indiquer s'il est différent de celui défini au contrat ou en cas d'absence de contrat

**Appellation:**

- IGP : \_\_\_\_\_  
 AOP : \_\_\_\_\_  
 MCR (préciser date de prélèvement): \_\_\_\_\_  
 Vin enrichi : \_\_\_\_\_  
 Analyse sous accréditation COFRAC portée n°1-0695 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

N°Cuve	C	Volume	Cépage revendiqué (si nécessaire)	Millésime	Présentation		Mention particulière	Réception échantillon	
					1ère	2ème		Date :	Par :
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Revue demande **	N° éch labo
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

\*\* Lorsqu'un écart aux conditions spécifiées est constaté à la réception, le laboratoire s'assure que sa portée lui permet d'émettre ses résultats sous accréditation.

Après enregistrement de(s) échantillon(s) par le laboratoire, il ne pourra être procédé à aucune modification. Toute demande de modification ou réclamation du client entraînera une nouvelle demande d'analyse sur un nouvel échantillon. Le client devra détruire tous les bulletins en sa possession, antérieurs à la demande de modification ou réclamation.

**Autorisation de transmission des résultats par mail (cf Convention de preuves FE09 P18) :**

- personne(s) mentionnée(s) ci-dessus ou dans le contrat client :  OUI  NON
- Syndicat, ODG, Organisme de Contrôle  OUI  NON
- Certifie avoir pris connaissance des risques liés à la transmission électronique des rapports d'analyses

**Autorisation de sous-traitance :**

(en cas de panne, surcharge de travail, impossibilité de réaliser l'analyse demandée)

OUI  NON

**Déclaration de conformité:**

La déclaration de conformité est rendue sur la base des résultats corrigés des incertitudes de mesure du laboratoire, en faisant bénéficier l'entité contrôlée de ces incertitudes (INAO-CIRC-2015-02).

La déclaration de conformité est établie par rapport aux spécifications analytiques définies dans les cahiers des charges de l'appellation indiquée et dans la réglementation européenne du vin en vigueur et applicable.

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente et le catalogue de prestations en vigueur (à disposition à l'accueil du laboratoire et sur notre site internet).

**Signature du demandeur:**